



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne
 - Agence Régionale de Santé Bretagne
 - Région académique Bretagne

RETOUR D'EXPÉRIENCES

« PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES PAR UNE ÉDUCATION À ET DANS LA NATURE :

ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS AU DÉPLOIEMENT DE LA CLASSE DEHORS, DE LA MATERNELLE AU LYCÉE »

Bilan de l'appel à projet conjoint mené sur l'année scolaire 2024-2025



PRSE⁴
BRETAGNE
4^e Plan Régional Santé
Environnement 2023-2027

HISTORIQUE DES VERSIONS DU DOCUMENT

Version	Date	Commentaire
0.1	27/08/25	Version 1
1.0	23/02/2026	

AFFAIRE SUIVIE PAR

Caroline Buhot - DREAL Bretagne /COPREV

Tél. : 02 99 33 43 24

Courriel : caroline.buhot@developpement-durable.gouv.fr

Anne Vidy – Agence régionale de santé Bretagne / Direction adjointe santé environnement

Tél. : 06 66 56 64 58

Courriel : anne.vidy@ars.sante.fr

Héloïse Carré Guillery - Région académique Bretagne / Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle, à l'éducation au développement durable et à l'innovation pédagogique

Tél. : 02 23 21 74 10

Courriel : heloise.carre-guillery@ac-rennes.fr

Avec la contribution du **Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne** (REEB), qui a contribué à la diffusion, au suivi et à l'animation du dispositif tout au long de l'année scolaire.

Le présent rapport retrace une expérimentation menée en Bretagne sur l'année scolaire 2024-2025, auprès de 32 écoles primaires et 6 collèges. Les enseignants ont été accompagnés par une association environnementale ou d'éducation à l'environnement pour mettre en place des séquences régulières d'apprentissages pédagogiques et disciplinaires « hors les murs ».

Ce retour d'expériences a pour vocation, en décrivant le mode opératoire et les principaux retours des acteurs, de donner aux associations et aux enseignantes et enseignants quelques clés et points d'attention pour bien se lancer, pour donner envie et inciter à un essaimage du dispositif, afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves bretons de bénéficier de ce type de projets pédagogiques

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
1/ CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE.....	5
1.1 / Le contexte général.....	5
1.2 / Le contexte local : les démarches en cours en Bretagne.....	6
1.3 / Les objectifs de l'expérimentation.....	8
2/ LE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION.....	9
2.1 / Le règlement de l'appel à projets.....	9
2.2 / Le choix des lauréats.....	9
2.3 / Les établissements accompagnés.....	10
2.4 / L'animation régionale du projet.....	13
3/ LES RETOURS D'EXPÉRIENCES.....	13
3.1 / Les leviers de réussite.....	13
3.2 / Les résultats constatés.....	19
3.3 / Les spécificités du collège.....	25
4/ FOCUS : LA PLUS-VALUE DE L'APPROCHE SANTÉ.....	28
4.1 / Les impacts sur la santé physique.....	29
4.2 / Les compétences psychosociales.....	30
5 / FOCUS : LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOCITOYENNETÉ.....	32
5.1 / La connaissance du vivant.....	32
5.2 / Le respect de l'environnement.....	33
6 / CHIFFRES CLÉ ET PROJETS POUR LA SUITE.....	34
6.1 / Quelques chiffres	34
6.2 / Les suites et projets connexes.....	34
CONCLUSION	36
REMERCIEMENTS.....	36
ANNEXES.....	38
1. Références bibliographiques.....	38
2. Liens utiles.....	38

INTRODUCTION

L'environnement et la biodiversité sont des déterminants majeurs de notre santé. Or, l'urbanisation croissante et la sédentarisation de nos modes de vie ont radicalement transformé les liens entre l'être humain et son environnement naturel, annihilant la conscience de notre dépendance à la nature et à ses ressources. L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) met en évidence les liens entre la santé humaine et celle du vivant, favorise l'adoption de comportements individuels et collectifs à même de répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique et de santé physique et psychique.

L'interconnexion entre la santé humaine et celle des écosystèmes est mise en avant depuis les années 2000 par le concept « Une seule santé » (« One Health »), pour promouvoir une « approche intégrée et unificatrice, visant à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes »¹.

La DREAL Bretagne, dans le cadre de ses missions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable, développe des partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs, pour identifier les enjeux prioritaires au niveau régional. Elle accompagne des expérimentations sur le terrain, visant à favoriser la formation, l'information et la participation des citoyens aux transitions écologiques, énergétiques et sociétales.

L'ARS Bretagne met en place la politique de santé sur le territoire régional. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins à l'accompagnement médico-social. Elle assure la gouvernance du plan régional santé environnement (PRSE), aux côtés de la préfecture de région et de la Région Bretagne.

La région académique Bretagne accompagne les enseignantes et enseignants pour faire de chaque élève un futur citoyen éclairé et responsable sur des sujets qui exigent une évolution considérable de la société, notamment par l'éducation au développement durable, un des enjeux majeurs de l'École.

Les associations, au cœur de la société civile, accompagnent, diversifient et enrichissent l'action publique dans les domaines de la transition écologique et de la protection de la biodiversité. Elles jouent un rôle fondamental dans l'éducation et la sensibilisation des citoyens, pour promouvoir des comportements plus vertueux et plus respectueux de l'environnement.

« L'un des enjeux de l'éducation à l'environnement, c'est d'apprendre à habiter le monde sans le rendre inhabitable pour les autres et pour soi-même. »

Philippe Meirieu, chercheur spécialisé en sciences de l'éducation

¹ Source organisation mondiale de la santé, 3 juillet 2023

1/ CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

1.1 / Le contexte général

La transition écologique suppose que tout citoyen s'approprie les enjeux du changement climatique, de la raréfaction des ressources et de la reconquête de la biodiversité, afin d'établir un modèle économique et social renouvelant nos façons de consommer, de produire, d'habiter, de travailler, de vivre-ensemble.

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) est un point d'appui essentiel pour la mise en œuvre des politiques publiques de transition. Elle fait appel à une diversité d'initiatives et d'actions relevant de la sensibilisation, de l'information, de l'éducation et de la participation citoyenne. Portée par une pluralité d'acteurs, académiques, associatifs, entreprises... , l'EEDD s'adresse à tous les publics, tout au long de la vie. Elle donne des clés pour comprendre les enjeux et concourt à la mise en mouvement des citoyens et des parties prenantes.²

Les élèves sont une cible privilégiée des actions d'éducation à l'environnement. Du plus jeune âge jusqu'à l'enseignement supérieur, l'EEDD crée les conditions de développement d'une conscience écologique, en mettant en œuvre des méthodes de pédagogie active qui améliorent la mémorisation, la réflexion et la créativité.

Dès les années 50, la **classe dehors** se développe d'abord dans les pays d'Europe du Nord. Ses bienfaits sur les apprentissages et sur la santé des élèves lui procurent rapidement un succès croissant. En effet, cette démarche ne se réduit pas à de simples sorties scolaires ou à l'observation de la nature : elle désigne une pratique d'enseignement régulière hors les murs, tant en zone rurale qu'urbaine, qui peut se déployer tout au long de l'année scolaire, de la maternelle au lycée. Souvent pratiquée dans une approche interdisciplinaire, elle s'adapte à toutes les matières travaillées dans les programmes scolaires : science et vie de la Terre, français et langues vivantes, mathématiques, sciences physiques, histoire et géographie, art etc. Elle est également propice au développement de projets d'éducatons transversales, d'éducation artistique et culturelle notamment. La classe dehors s'articule fondamentalement autour des valeurs de liberté et de confiance, qui favorisent l'autonomie, la sociabilité, le bien-être et la santé. Elle connaît ces dernières années un engouement remarquable dans les établissements scolaires français. Des formations sont proposées dans plusieurs académies, mais l'accompagnement des enseignants par un éducateur, qui transmet ses connaissances naturalistes et des méthodologies adaptées au milieu extérieur, facilite cette mise en œuvre.

Le ministère de l'Éducation nationale soutient cette démarche. En mars 2023, une publication du [Conseil supérieur des programmes](#) intitulée « *Propositions pour renforcer l'éducation au développement durable de l'école au lycée : principes, référentiel, démarches pédagogiques* » précise que *« les activités in situ sont l'occasion d'enrichir par la pratique la théorie dispensée dans le cadre des enseignements disciplinaires. Elles permettent aussi, dans un contexte d'immersion, de créer des liens entre les élèves et la nature, source d'observation, d'émotion et d'apprentissage pratique. »*

² <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/leducation-lenvironnement-developpement-durable>

1.2 / Le contexte local : les démarches en cours en Bretagne

→ *La Charte régionale de l'EEDD*

En Bretagne, une Charte régionale pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) a été signée en 2020 par 13 acteurs, afin de soutenir et d'accompagner collectivement l'EEDD dans toutes ses dimensions thématiques et vers tous les publics : L'État et ses opérateurs (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), Région académique Bretagne, Office français de la biodiversité, (OFB), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Agence régionale de santé (ARS), Agence de l'eau Loire-Bretagne), les collectivités (Région et départements), les associations à travers le Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (REEB), les entreprises de l'économie sociale et solidaire, par l'intermédiaire de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) et les acteurs du sport à travers le comité régional olympique et sportif (CROS). Un Comité stratégique, institué par cette charte, se réunit chaque année, pour rendre l'éducation à l'environnement plus visible et plus efficace sur le territoire régional. Il fixe un programme de travail conjoint, mis en œuvre par une instance technique copilotée par le REEB et la DREAL, qui favorise les échanges et les démarches communes ou concertées, permettant une optimisation des savoirs, des savoir-faire et des moyens.

→ *La convention DREAL – Région académique Bretagne pour l'EEDD*

Une convention pluriannuelle a été formalisée dès 2014 entre la DREAL et la Région académique Bretagne, afin d'expérimenter de nouvelles approches éducatives et environnementales. Tous les deux ans, en alternance avec l'enseignement agricole, un appel à projet est initié conjointement pour faire émerger des projets innovants et créer des relations de travail plus étroites entre des établissements d'enseignement et les acteurs du territoire.

Sur l'année scolaire 2022-2023, un appel à projet intitulé « *Pour une éducation à et **dans** la nature* » a donné l'occasion à six établissements du premier degré (cycles 1 et 2) de bénéficier de l'accompagnement d'une association environnementale ou d'éducation à l'environnement sur toute une année scolaire, afin de mettre en place un dispositif de classe dehors. Les enseignants concernés ont pu acquérir des outils organisationnels et méthodologiques, ainsi qu'un socle de connaissances naturalistes leur permettant de poursuivre la démarche en autonomie. Le [retour d'expériences](#) montre l'intérêt de la démarche de classe dehors et ses bénéfices, tant sur les apprentissages que sur le bien-être des enfants.

En 2023, L'agence régionale de santé Bretagne a proposé de s'associer à l'appel à projets 2024-2025, en orientant la thématique vers une approche santé-environnementale.

→ *Convention ARS-Région académique*

L'ARS et la Région académique disposent également d'une convention de partenariat destinée à déployer une stratégie régionale concertée en faveur de la santé et du bien-être des élèves bretons avec différents volets, dont la prévention et promotion de la santé, en lien avec la démarche École Promotrice de Santé (EPSA). Dans la continuité des 2 précédentes conventions, les thématiques de santé concernées par la convention cadre actuelle (2024-2028) sont

les suivantes : santé mentale, développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge, activité physique avec une focale sur la lutte contre la sédentarité, alimentation/nutrition, prévention des conduites addictives, santé environnementale, notamment l'éducation à et dans la nature, éducation à la sexualité, vaccination.

→ *Les liens avec d'autres démarches en cours en Bretagne*

Les partenaires de la Charte régionale pour l'EEDD travaillent depuis plusieurs années sur la thématique « *Nature et santé* », en lien avec le **plan régional santé environnement**. L'expérimentation « [Comment la nature nous fait du bien](#) », pilotée par le Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (REEB) et Promotion Santé Bretagne entre 2022 et 2024 a montré l'intérêt de l'éducation dans la nature sur les compétences psychosociales.

La Bretagne est également l'un des terrains d'étude de la **recherche-action participative** « [Grandir avec la Nature](#) » initiée par le Réseau École et Nature. Portant sur l'impact des activités de pleine nature sur la construction de l'identité écologique des enfants, ce projet vise à identifier les types de rapports à la nature qui se construisent en fonction des actions et des pratiques d'éducation dans la nature. Le REEB fait partie du comité de pilotage et organise chaque année des journées d'échanges et de partage d'expériences avec les rencontres « *Sortir !* ».

→ *L'implication des enseignants et les démarches d'établissements*

Le **label E3D³** atteste de l'engagement des établissements scolaires bretons dans les démarches globales de développement durable et illustre les liens entre l'enseignement et les actions mises en place dans la vie quotidienne des élèves.

Les « [aires éducatives](#) » sont également très présentes en Bretagne : avec 226 écoles labellisées et près d'une centaine de structures référentes sur le territoire, la région académique Bretagne porte l'objectif de créer une « *aire marine éducative régionale* » visant à connecter chaque élève à son territoire et à son patrimoine, en cultivant notamment sa relation à la mer.

Dans le cadre de la démarche « École promotrice de santé » (EPSA), plusieurs écoles et établissements scolaires sont accompagnés. Cette démarche inscrite dans un projet d'école ou d'établissement, vise à coordonner et pérenniser, dans le cadre du parcours éducatif de santé, **une dynamique éducative globale et positive de promotion de la santé** autour de ses trois axes : éduquer, prévenir, protéger.

La démarche école promotrice de santé se conjugue avec l'ensemble des éducations transversales. Elle permet d'aborder le concept de santé dans une logique « One Health » : santé mentale, santé physique, santé sociale, santé environnementale sont unes et indissociables, et de s'inscrire dans un cadre d'intervention partenarial avec des opérateurs externes à l'École financés notamment par l'Agence Régionale de Santé.

³ Labellisation « E3D » : école ou établissement en démarche globale de développement durable

1.3 / Les objectifs de l'appel à projets

Comme lors du précédent appel à projets en 2022, l'objectif principal de cette expérimentation était de favoriser le développement de projets de classe dehors dans différents contextes locaux, en accompagnant les enseignants vers une pratique régulière et vers l'autonomie. L'appel à projet 2024-2025 proposait également d'explorer les bienfaits du dispositif en termes de santé et de bien-être pour les élèves, mais également pour les enseignants et les personnels des établissements.

→ *Montrer les bénéfices de la classe dehors*

Favoriser le contact régulier des enfants avec le milieu naturel dans un cadre scolaire présente des bénéfices avérés, tant pour le développement individuel des enfants que pour leurs interactions sociales et le climat de la classe.⁴

→ *Offrir un appui au démarrage du projet*

Se lancer dans un projet de « classe dehors » demande une préparation théorique, pratique et matérielle indispensable à la sécurité et au bien-être des élèves. L'accompagnement par un éducateur permet aux enseignants de disposer d'un panel d'outils méthodologiques et d'un socle de connaissances naturalistes, qu'il peut réutiliser par la suite et transmettre potentiellement à des collègues.

Cette expérimentation visait aussi à lever les freins à une éducation « hors les murs » y compris pour les cycles 3 et 4, en démontrant :

- qu'il est possible de laisser évoluer les enfants dehors sans les mettre en danger ;
- que toutes les compétences des programmes scolaires peuvent être travaillées dehors avec les élèves : la nature est un terrain d'apprentissage propice à l'enseignement de toutes les matières, des sciences au langage, des activités artistiques au vivre-ensemble et au développement des compétences psychosociales ;
- que les parents d'élèves, les collègues, la direction de l'établissement, peuvent se montrer ouverts au dispositif, en particulier s'il est bien explicité dès la rentrée scolaire ;
- que les compétences naturalistes nécessaires au lancement d'une démarche de classe dehors peuvent être acquises avec l'appui d'un éducateur formé à la pédagogie par la nature.

Le cadre de l'appel à projets a été conçu pour permettre une capitalisation des retours d'expériences. Les retours des porteurs de projets devaient permettre aux organisateurs de réaliser un document de synthèse favorisant le partage d'expériences.

Le présent rapport met ainsi en lumière les principaux enseignements qui peuvent être tirés de cette expérimentation. Il a été élaboré à partir des rapports pédagogiques et méthodologiques et des supports audiovisuels transmis à l'issue de l'expérimentation par les associations et enseignants engagés dans l'appel à projets.

⁴ Source « [Comment la nature nous fait du bien](#) » Promotion Santé Bretagne - 2025

→ Favoriser les partenariats locaux

Cet appel à projets avait également pour objectif de contribuer au développement des partenariats entre les établissements et les acteurs du territoire, en particulier les collectivités et les associations d'éducation à l'environnement situées à proximité de l'établissement.

Il devait notamment permettre de :

- créer des relations de travail plus étroites entre les établissements scolaires et les associations de protection et d'éducation à l'environnement ;
- associer les élus à la démarche, pour les informer et les impliquer si possible dans le projet (choix et aménagement du site, connaissance de l'environnement et des acteurs locaux...).

→ Promouvoir la santé et le bien-être des élèves et des enseignants

L'augmentation du temps passé sur les écrans et la baisse de l'activité physique ont des conséquences avérées sur la santé des élèves. Outre les constats sur l'obésité, le diabète, les troubles de la vue, etc, le « syndrome du manque de nature »⁵ entraîne des impacts sur la santé physique et psychique de la population et empire de génération en génération. La généralisation des démarches de classe dehors a vocation à recréer du lien entre les jeunes et leur environnement, à améliorer leur santé et à développer l'écocitoyenneté.

2/ LE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION

2.1 / Le règlement de l'appel à projets

Le règlement de l'appel à projet a été publié en janvier 2024, avec une date butoir de remise des dossiers fixée au 19 avril. Ce délai de trois mois permettait une première prise de contact entre l'établissement et l'association partenaire, pour définir les grandes lignes du projet. Il prévoyait un minimum de cinq séances en co-intervention par l'enseignant et l'éducateur, réparties sur toute l'année scolaire entre septembre 2024 et juin 2025. Il impliquait également la production de trois « livrables » en fin de projet pour évaluer la démarche : un rapport pédagogique, un ou plusieurs exemples d'activités réalisées à l'extérieur et un support de communication synthétique valorisant le retour des élèves (affiche, vidéo, maquette...).

Trois temps d'échanges ont été proposés par les organisateurs aux porteurs de projets et aux enseignants, pour répondre aux interrogations, suivre l'avancement des actions et faire du lien entre les projets. Les deux premiers ont été organisés sous forme de visioconférence, le dernier a eu lieu en présentiel le 4 juin 2025 à Rostrenen.

⁵ Syndrome mis en lumière par le journaliste Richard Louv, cofondateur du réseau Children and Nature et auteur du livre « Le dernier enfant dans les bois »

2.2 / Le choix des lauréats

L'enveloppe globale affectée au projet s'élevait à 115 000 €. 44 dossiers éligibles ont été déposés, pour un montant sollicité dépassant les 280 000 €. Le règlement étant relativement contraignant pour les associations, les financeurs ont décidé de subventionner les projets à hauteur de 100 % du montant des demandes. Une très large majorité des projets concernait les élèves du premier degré (36 dossiers sur 44), aucun dossier ne touchait le public lycéen. La commission de sélection, composée de représentants des trois organisateurs, ainsi que des directions départementales de l'enseignement catholique (DDEC), a retenu 19 lauréats, selon les critères suivants :

- le public bénéficiaire et les territoires prioritaire (réseaux d'éducation prioritaires, ou en politique de la ville, classes ULIS, SEGPA...);
- la prise en compte de l'approche santé et les démarches d'évaluation du projet ;
- l'équilibre entre les élèves du 1^{er} et du 2^d degré.

19 projets ont été sélectionnés, permettant l'accompagnement de 32 écoles et 6 collèges, soit plus de 2 000 élèves et leurs équipes éducatives. Selon le nombre d'interventions et de classes accompagnées, le montant des subventions accordées aux associations accompagnatrices s'échelonne entre 3 000 et 10 000 € selon le nombre de classes accompagnées et de séances proposées, avec une moyenne de 5 600 € par projet. Pour les candidats non retenus, le temps passé à élaborer le dossier de candidature n'a malheureusement pas pu être indemnisé. Le nombre de projets déposés et la qualité des dossiers soulignent l'intérêt croissant des enseignants pour la démarche de classe dehors, mais également l'intérêt des enseignants à pouvoir bénéficier d'un accompagnement dans la mise en œuvre de ce dispositif.

L'annonce des lauréats et le versement des subventions a été effectué au mois de juin 2024. Un délai de quelques semaines supplémentaires aurait pu permettre aux porteurs de projet et aux enseignants d'approfondir davantage le calendrier et le contenu des interventions de la rentrée.

2.3 / Les établissements accompagnés

Dép	Établissement	Commune	Classes	Association accompagnatrice
22	École primaire publique de Kergrist-Moëlou	Kergrist-Moëlou	17 élèves de TPS à CP	Cicindèle
22	École primaire publique de Callac	Callac	30 élèves de TPS à MS	Cicindèle
22	École primaire publique de Rostrenen	Rostrenen	20 élèves de MS-GS	Cicindèle
22	École primaire publique du Bois	Treffin	14 élèves de TPS à GS	Cicindèle
22	École primaire publique Mosaïque	Dinan	190 élèves, 9 classes de PS à CM2	PNR* Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude
22	École primaire publique Charles Josselin	Trigavou	102 élèves, 5 classes de TPS à CM2	PNR* Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude
22	École primaire publique Les Hirondelles	Languenan	60 élèves, 3 classes de TPS à CM2	PNR* Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude
22	École primaire privée Saint-Joseph	Pleslin-Trigavou	115 élèves, 5 classes de PS à CM2	PNR* Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude
22	École primaire publique Georges Hervé	Pleslin Trigavou	191 élèves, 8 classes de PS à CM2	PNR* Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude
22	École primaire publique Jules Verne	Evran	117 élèves, 6 classes de PS à CM2	PNR* Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude
22	École primaire publique Chrysalides	Saint Brandan	24 élèves de MS-GS	Ligue de l'enseignement 22
22	École primaire publique Eugène Besnard	Plestan	22 élèves de CP-CE1	Ligue de l'enseignement 22
22	École primaire publique du centre	Perros-Guirec	155 élèves, 7 classes de PS à CM2	PEP Bretill'Armor
22	École primaire publique de Caouennec-Lanvezeac	Caouennec-Lanvezeac	70 élèves, 3 classes de PS à CM2	PEP Bretill'Armor
29	École primaire publique Yves Le Manchec	Quimper	50 élèves, 2 classes de PS-MS et GS à CE2	Autour du Feu
29	École primaire publique des 3 galets	Tréguennec	11 élèves classe multi niveaux de PS à CE1	Bidouilles et Vadrouilles
29	École primaire publique de Lestonan	Ergué-Gaberic	69 élèves TPS à CP (3 classes multi niveaux)	Bidouilles et Vadrouilles
29	École primaire publique Dupouy	Brest	26 élèves de CP-CE1	Vert le Jardin

Dép	Établissement	Commune	Classes	Association accompagnatrice
35	École primaire publique de la Poterie	Rennes	85 élèves, 4 classes de TPS à GS	Les Cols Verts
35	École primaire publique des Bleuets	Fougères	46 élèves de MS-GS (2 classes)	Réseau d'Éducation à l'Environnement Pays de Fougères (REEPF)
35	École primaire publique Duguesclin	Fougères	23 élèves de MS-GS	REEPF
35	École primaire publique de la Forairie	Fougères	21 élèves de PS à MS	REEPF
35	École primaire privée Notre-Dame de Pontmain	Javené	25 élèves de GS-CP	REEPF
56	École maternelle privée Sainte-Marie	Monteneuf	27 élèves de GS-CP	Arbor et Sens
56	École élémentaire privée Notre Dame de Lourdes	Porcaro	15 élèves de CE1-CE2	Arbor et Sens
56	École primaire publique Ecolibris	Augan	37 élèves TPS-PS-MS et GS-CP (2 classes)	CPIE Forêt de Brocéliande
56	École primaire privée Saint-Anne	Plouhinec	60 élèves MS à CE2 (3 classes)	La Fibre Joyeuse
56	École primaire publique Jacques Prévert	Vannes	27 élèves de GS	Les Cuisiniers Solidaires
56	École primaire publique Anita Conti	Saint-Avé	27 élèves de GS	PNR* Golfe du Morbihan
56	École primaire publique Eric Tabarly	Arzon	14 élèves de GS	PNR* Golfe du Morbihan
56	École publique publique Jules Verne	Ploërmel	138 élèves, 8 classes de CP à CM2 + ULIS et IME	Passeurs de Nature
22	Collège public Jean Jaurès	St Nicolas du Pelem	25 élèves de 6ème	Ligue de l'enseignement 22
22	Collège public Chombart de Lauwe	Paimpol	15 élèves en 4ème SEGPA	Ligue de l'enseignement 22
29	Collège public Jean-Marie Le Bris	Douarnenez	13 élèves du dispositif ULIS Ystopia	
35	Collège publique de Cleunay	Rennes	28 élèves de 5° (dont 9 joueuses et joueurs du stade Rennais) + ULIS	La Haut
35	Collège publique Beaumont	Redon	55 élèves de 2 classes de 6° + section ULIS	Saute Ruisseaux
56	Collège publique Michel Lotte	Le Palais	80 élèves de 5° et 4e	CPIE Belle-Ile-En-Mer

*PNR : Parc naturel régional

2.4 / L'animation régionale du projet

Les organisateurs ont choisi de confier au réseau d'éducation à l'environnement de Bretagne (REEB) une mission d'animation de la communauté des lauréats de de l'appel à projets. Cela a consisté, en particulier, à organiser et animer des temps collectifs d'échanges et de rencontres avec les enseignants et les éducateurs, sous forme de webinaires et d'une rencontre bilan en présentiel le 4 juin 2025 à Rostrenen. Les objectifs de ces temps de regroupement étaient de répondre aux éventuelles questions des porteurs de projets et de partager les pratiques et les expériences. Parallèlement un espace numérique dédié aux éducateurs et enseignants a été mis en place pour favoriser le partage des outils.

3/ LES RETOURS D'EXPÉRIENCES

Les retours d'expériences présentés ci-après sont issus des rapports pédagogiques et méthodologiques transmis par les structures et enseignants ayant participé à l'appel à projets. D'une manière générale, les retours des établissements et des structures accompagnatrices sont très positifs et confirment les effets du premier appel à projets 2022-2023 concernant le premier et le second degré. Les expériences en collège présentent quelques particularités que nous détaillerons plus loin. L'approche santé a été abordée dans l'ensemble des projets : elle représente un enjeu majeur sur les apprentissages et le bien-être des élèves.

3.1 / Les leviers de réussite

La mise en œuvre d'une démarche de classe dehors nécessite une bonne anticipation :

→ *En amont du projet*

1. Définir la posture respective de l'éducateur et de l'enseignant :

Le binôme enseignant/éducateur est une vraie plus-value pour le projet à condition que le rôle de chacun soit clairement défini : l'enseignant reste responsable des apprentissages. Il connaît ses élèves et le contenu des programmes scolaires. L'éducateur apporte une expertise complémentaire dans la construction des séances, propose des ateliers pédagogiques permettant d'exploiter les potentialités du dehors et de s'appuyer sur la nature comme support. Cela suppose des échanges réguliers entre les séances pour les ajuster et coordonner les thèmes des sorties avec les programmes abordés en classe.

Dans certains établissements, l'éducateur intervenait sur une journée complète : le matin avec une classe (souvent les plus petits, qui font la sieste l'après-midi) et l'après-midi avec une autre classe. Le temps du repas, pris en commun le midi avec les enseignants, permettait d'ajuster le rythme et le contenu des séances, contribuant grandement à la réussite du projet.

2. Associer les partenaires susceptibles de faciliter/enrichir la démarche :

o Les élus ou gestionnaires du site donnent leur accord pour l'utilisation du terrain, programment l'entretien des lieux (il est préférable d'éviter les tailles ou tontes les jours de classe dehors). Ils peuvent participer aux éventuels aménagements et apporter une aide matérielle,

voire financière au projet. A Rostrenen ou à Callac par exemple, les services techniques ont installé des rondins de bois pour matérialiser le coin de rassemblement. Ils ont également élagué quelques branches qui présentaient des risques pour la sécurité des élèves.

Remarque : exceptionnellement, lorsqu'aucun espace de nature proche de l'école ne semble accessible par les enfants, il est possible de signer une convention de mise à disposition avec une personne privée, qui met son terrain à disposition de l'établissement.

- o Le chargé de mission du contrat local de santé (CLS) au sein de la collectivité peut apporter des conseils utiles à la mise en œuvre du projet, notamment proposer une mise en relation avec les acteurs santé du territoire, ou faciliter le lien avec les élus

- o Les conseillers pédagogiques (conseiller pédagogique départemental EDD et conseiller pédagogique de circonscription), exercent leur action sous la responsabilité de l'inspecteur de l'Éducation nationale. Ils peuvent proposer des ressources et formations, assurer un essaimage des pratiques en accompagnant les enseignants dans la valorisation et le rayonnement de leurs actions. Ils facilitent les démarches administratives et la mise en réseau, en s'appuyant sur leur connaissance du secteur et mettent à disposition des outils pour faire du lien avec les apprentissages fondamentaux, notamment en mathématiques et en français.

- o Les parents d'élèves sont souvent des alliés pour la bonne réussite des projets : ils sont mis à contribution pour fournir aux enfants l'équipement nécessaire contre le froid et la pluie. Ils sont souvent sollicités pour compléter l'encadrement des sorties. Une présentation du dispositif en début d'année, si possible en présence de l'éducateur, permet de les rassurer, de lever les craintes en répondant à leurs questions et de les convaincre du bien-fondé du projet.

- o D'autres partenaires peuvent aider les enseignants à approfondir leurs connaissances sur l'environnement et élargir l'horizon : archéologue, cultivateur, historien, artiste, habitant du quartier... Il peut être utile d'informer les riverains et usagers du site, afin d'assurer l'acceptation voire l'enrichissement du projet (affiches, article sur le site de la commune ou dans la presse...).

Les associations locales peuvent apporter un appui dans l'animation d'ateliers : association de randonneurs, de jardiniers, de mise en valeur du patrimoine historique ...

Certains partenaires peuvent également accompagner financièrement ou matériellement la démarche : fondations, ressourceries, magasins locaux ou grandes enseignes peuvent contribuer au projet par l'intermédiaire de dons (ex : fourniture de collations par un magasin bio, achat de salopettes imperméables grâce à un fond de dotation, fourniture de petit matériel d'observation par une fondation...)

Enfin, si le site est ouvert à la chasse, il est essentiel de contacter l'association locale de chasse agréée, afin de connaître les jours de chasse et d'éviter d'éventuels conflits d'usage. L'association avertira également l'école des dates éventuelles de battues administratives.

3. Choisir le site et l'itinéraire : cette étape est essentielle pour assurer la sécurité des enfants. Il est nécessaire de faire du repérage, de cartographier les sites exploitables autour de l'école et d'évaluer les temps de trajet. L'éducateur et les services de la collectivité peuvent contribuer à l'identification de sites potentiels, à la délimitation de la zone, à l'aménagement d'un coin de regroupement, ou au repérage d'éventuels dangers (plantes toxiques, irritantes ou

photosensibilisantes par exemple). Les bonnes pratiques en termes de prévention sont indiquées en annexe. La première séance consiste à faire le tour du site de la classe dehors avec les enfants, pour leur indiquer les limites et règles de vie.

Les déplacements font partie intégrante du temps de classe dehors et permettent d'aborder les notions d'espace, de paysage, la distinction entre espace rural et urbain, la place de la biodiversité, les saisons, l'impact des activités humaines, etc. Dans certains cas, l'existence d'un espace végétalisé dans l'enceinte de l'établissement facilite l'engagement dans une démarche de classe dehors.

4. Anticiper l'encadrement des sorties : Le taux d'encadrement applicable aux sorties scolaires est fixé par une circulaire de 2023 ([circulaire MENE2310475C](#)). En maternelle, il est de deux adultes pour 16 élèves et un adulte supplémentaire par tranche de 8 élèves. En élémentaire, deux adultes pour 30 élèves. Ainsi, le projet nécessite souvent la participation de parents ou grands-parents.

L'effectif des accompagnateurs conditionne le bon déroulement des séances. Un ou deux parents supplémentaires peut s'avérer bien utile, notamment lorsqu'un ou plusieurs élèves de la classe ont besoin d'une attention plus soutenue. Le plus souvent, les élèves concernés réussissent peu à peu à gérer leurs émotions et à laisser de la place aux autres.

Généralement, les parents s'investissent spontanément autour du projet, mais il est parfois difficile de mobiliser les familles en fin d'année. Dans l'expérimentation, le nombre de sorties annulées par manque d'encadrants s'est avéré globalement très faible. Certains enseignants ont sollicité les parents en début d'année uniquement, pour renforcer l'encadrement, puis sont sortis seuls avec l'ATSEM lorsqu'ils ont été suffisamment en confiance.

5. Réunir le matériel nécessaire : Les enfants doivent garder un sentiment positif de leur expérience de nature. Il est essentiel de garantir un minimum de confort lors des sorties. Il n'est toutefois pas question d'emporter toute l'école et son matériel. Une attention particulière doit être apportée aux besoins des plus jeunes, exposés à des conditions parfois inhabituelles pour eux : certains enfants sortent peu et ont besoin d'être rassurés, sécurisés, écoutés. Les adultes veillent à ce que chacun trouve sa place et puisse s'investir dans de nouvelles activités.

La liste du matériel peut être utilement réalisée avec l'éducateur, qui dispose d'une bonne expérience de la gestion de groupes en extérieur et connaît le matériel adapté. Il apporte ses conseils logistiques et aide les enseignants à prioriser. Le plus souvent, la liste du matériel emportée est la suivante :

- o Une trousse à pharmacie : La peur de l'accident est souvent un frein à la mise en place de la classe dehors. Cependant, les incidents sont extrêmement rares. Une simple trousse à pharmacie (un peu de désinfectant et quelques pansements) suffit généralement à soigner les éventuelles blessures (petite chute, écorchure, piqûre d'ortie...), sauf protocole spécifique à certains élèves. Disposer d'un tire-tique peut également s'avérer utile. Dans le cadre de cette expérimentation, aucun retour d'expérience ne mentionne la survenue d'un quelconque accident.

- o Des toilettes : l'acquisition de toilettes portatives peut s'avérer d'une grande utilité, surtout pour les plus jeunes. A minima, un peu de sciure et un seau, surmonté d'une bouée ou

d'un rond de bois, feront parfaitement l'affaire. Une petite tente pop-up, une bâche ou un rideau accroché à un arbre apporteront l'intimité nécessaire aux besoins physiologiques.

o Quelques vêtements de prêts ou de rechange sont nécessaires pour pallier aux oublis des familles. Le plus souvent, les enseignants demandent aux parents de laisser une paire de bottes et un change à l'école. Mais en pratique, chaque établissement dispose de quelques vêtements de secours à emporter selon la météo : bottes, chaussettes chaudes, bonnets, vestes, joggings, casquettes...

En cas de pluie ou sur terrain boueux, les salopettes imperméables, s'avèrent particulièrement pratiques pendant les séances d'automne et d'hiver. Une commande groupée en début d'année, un partenariat avec l'association de parents d'élèves ou une ressourcerie locale, la sollicitation d'un fond de dotation, une bourse aux vêtements... permettent d'équiper les enfants à petit prix (il faut compter entre 12 et 30 € par enfant pour une combinaison de pluie neuve). L'équipement peut rester à l'école pour éviter les oublis, et être récupéré par la famille aux vacances scolaires pour un passage en machine.

« Il n'y a pas de mauvais temps, seulement des mauvais vêtements ! »,

Proverbe suédois

o Une bâche, un tarp ou des tapis de sol permettent de garder les affaires au sec et de matérialiser les temps de regroupement, mais aussi de se prémunir des tiques. Des piquets ou des drapeaux peuvent aussi délimiter les espaces autorisés pour la classe dehors.

o Le petit matériel d'observation : Selon le programme des séances, un carnet ou des feuilles de papier et des crayons, permettent de consigner les observations et de réaliser des croquis ou dessins. Selon le programme, il est possible d'emporter des loupes, des petites boîtes transparentes, des jumelles, de la ficelle ou une corde, un sac en papier ou en tissu pour récolter des éléments, des outils de reconnaissance des arbres ou insectes, un parapluie japonais... L'éducateur peut conseiller l'enseignant sur le matériel adapté et apporter quelques outils. Il est en mesure de montrer comment s'appuyer sur les innombrables supports matériels qu'offre la nature pour créer des activités : dénombrer, comparer, dessiner... L'utilisation des ressources du site permet de réduire le matériel transporté et de partir plus léger.

o Un goûter/collation : des bouteilles d'eau et gobelets l'été, un thermos isotherme à poussoir pour emporter des boissons chaudes l'hiver (tisanes, chocolat) accompagnent quelques fruits secs, gâteaux, compotes... fournis par les parents ou par l'école.

o Un chariot pour tout transporter : non nécessaire mais souvent très utile, il permet aussi de porter un ou deux élèves en difficulté pour la marche au début de l'année. L'école Sainte-Anne à Plouhinec a fait l'acquisition d'un chariot équipé avec du matériel commun, mutualisé pour les trois classes accompagnées dans le cadre de l'expérimentation.

→ **Au cours des séances**

1. Le rythme des séances :

o La fréquence des sorties : idéalement, les sorties sont organisées selon un rythme hebdomadaire ou éventuellement bimensuel. La régularité des sorties permet aux enfants de prendre rapidement leurs marques et de réduire le temps de préparation, de trajet et d'installation du matériel. Quelques enseignants ont démarré la classe dehors sur un rythme mensuel.

En début de projet, ils constataient que chaque séance était un prétexte à la dépense physique et à la découverte, et que les élèves avaient du mal à se concentrer. Lorsqu'ils ont décidé de sortir chaque semaine en seconde période, ils ont observé une nette amélioration de la concentration des élèves et une participation plus assidue aux activités.

« Une sortie mensuelle est intéressante en introduction à un travail en classe. Un rythme hebdomadaire semble nécessaire pour créer une vraie dynamique d'apprentissage. Les enfants font preuve d'autonomie dans l'habillement et l'utilisation du matériel ».

Marisol, enseignante de PS à CE1 à l'école des Trois Galets, Treguennec

Si la régularité est importante, le retour des enseignants montre qu'il ne faut pas s'interdire de reporter ponctuellement une séance, voire de l'annuler si le temps est trop mauvais ou le programme est trop chargé. Les enfants comprennent le contexte et apprennent la frustration. S'imposer de sortir peut-être contre-productif et la séance ne sera profitable ni pour les enfants, ni pour les adultes. Les élèves sont déçus ? C'est signe que la classe dehors leur plaît !

o La durée des sorties : Les séances durent en moyenne une demi-journée, soit 2h30 à 3h. Il faut tenir compte du temps d'habillage et de trajet : Selon leur âge, l'équipement des enfants peut prendre du temps (enfiler les salopettes, les bottes...). Cependant, les retours précisent que la régularité des sorties permet d'automatiser les gestes et de parvenir à une organisation collective efficace. En début d'année, le temps passé sur place peut paraître court, mais il s'allonge à mesure des séances. Certains enseignants choisissent de réduire le temps de sortie à une demi-matinée, environ 1h30 voire moins, lorsque le site est très proche. Ce choix peut sembler confortable pour se lancer en début d'année ou pour poursuivre les séances en automne et en hiver sans laisser trop longtemps les enfants dans le froid ou la pluie.

Généralement, les séances suivent un emploi du temps identique à celui d'une demi-journée en classe, y compris les temps de récréation. Chaque séance est rythmée en plusieurs temps comprenant des phases d'apprentissage théorique, des ateliers pratiques et au moins une phase de jeux libres. L'alternance est bénéfique quel que soit l'ordre choisi. Le déroulement des séances peut être adapté en fonction de l'énergie des élèves et des besoins de l'équipe encadrante.

À Perros-Guirec, une enseignante a tenté d'organiser la sieste des tout-petits dehors. Mais le temps de repos a été de courte durée pour une large majorité d'enfants, dont tous les sens étaient en éveil : s'endormir dehors implique en effet un relâchement important, qui ne s'acquiert qu'avec une certaine habitude.

2. Le trajet :

Certains enfants n'ont pas l'habitude de marcher. Un trajet de 20 min peut sembler insurmontable au début et les déplacements vers le site peuvent s'avérer compliqués et chronophages. Le temps de trajet peut être optimisé en le transformant en temps d'observations et de découvertes : l'arbre qui change de couleur au fil des saisons, une fleur qui apparaît, le chant d'un oiseau, les travaux des champs ou des villes... Les enfants progressent et la marche devient peu à peu un plaisir. En début de projet, un chariot pouvant transporter le matériel et un ou deux enfants s'avère d'une grande utilité. Une fois sur site, l'installation de la classe et du matériel s'effectue rapidement avec les enfants.

« Le trajet vers la forêt, d'une dizaine de minutes, était marqué par une grande excitation et des difficultés à écouter les consignes. Certains élèves ne pouvaient résister à l'envie de courir vers la balançoire qui était sur le trajet. A partir de la 3^e séance, le jeu proposé sur le chemin a permis de canaliser leur enthousiasme »

Maéva, enseignante de GS-CP à l'école Sainte-Marie de Monteneuf

La mise en place de la classe dehors peut être réalisée par étape : si l'environnement de l'établissement le permet, il est possible de s'engager progressivement dans la démarche : dans un coin arboré de la cour tout d'abord, sur un site proche de l'école ensuite et puis dans un espace plus éloigné. Cette évolution, testée par une enseignante, lui a permis de prendre son temps et de prendre confiance pour installer progressivement les séances.

3. Les consignes de sécurité et règles de vie :

Sous forme de ronde, de comptine, de chanson, un rappel des règles est systématiquement ritualisé en début de séance. En début d'année, les consignes sont rappelées par l'enseignant. Peu à peu, les enfants s'approprient le cadre et sont capables de les réciter eux-mêmes à leur arrivée sur le site. Cette séquence offre un cadre rassurant aussi bien pour les élèves que pour l'enseignant, et les consignes sont généralement bien respectées tout au long des séances.

o les consignes de sécurité : rester à portée de vue (ou d'oreille pour les plus grands), respecter les limites géographiques, ne pas être tout seul, ne pas se mettre en danger ni mettre en danger les autres, ne rien mettre à la bouche, revenir au signal de rassemblement. L'usage des bâtons n'est généralement pas proscrit : c'est souvent un objet prisé par les enfants, mais il est nécessaire de leur rappeler la nécessité d'être attentif à soi et aux autres.

o les règles de vie, le cadre de confiance : respecter la nature, ne rien cueillir ni arracher, seulement ramasser (feuilles, fleurs, fruits branches...), respecter la place de chacun, ne pas couper la parole, écouter les autres avec bienveillance... La répétition des consignes permet une évolution du groupe vers davantage de respect et d'autonomie. Les élèves apprennent peu à peu à gérer leurs émotions et à prendre soin des autres et du site.

3. Les rituels : l'organisation de séances respecte globalement toujours le même déroulé, ce qui permet d'instaurer une routine rassurante et efficace. Les élèves se sentent en confiance et s'approprient rapidement le concept de classe dehors et les apprentissages. Une introduction par un rappel des règles pose le cadre et canalise les élèves. Une séance d'observation peut ensuite être proposée, pour identifier ce qui a changé depuis la dernière visite (les fleurs qui éclosent, les feuilles qui jaunissent, la lumière qui change...). Une alternance entre des temps en grands groupes et une rotation d'ateliers en petits groupes cadence les séances. Les phases ludiques (course par équipe, jeux de piste, chasse aux trésors) alternent avec des activités d'observation ou de manipulation et des phases plus calmes : choisir un « sit-spot » ou « coin de nature » auprès d'un arbre de son choix par exemple, permet de prendre un temps pour soi, de se poser et de réfléchir à ses émotions. Des exercices de respiration, d'étirements ou d'auto-massages peuvent aussi être proposés. Entre chaque phase, un temps de rassemblement au son d'une cloche, d'une flûte, d'un cri d'oiseau, d'un gong... matérialise la transition et permet de redonner les consignes.

Une collation est souvent prévue lors des sorties, en particulier pour les enfants de maternelle : composé de fruits ou fruits secs, fournis par l'école ou apportés par les familles, le goûter peut se transformer en séquence d'éducation au goût et à une alimentation saine et de saison. Il

peut également permettre de sensibiliser les élèves à la réduction des déchets, ou de les inviter au partage avec un camarade qui aurait oublié d'apporter sa boîte ! Découvrir des tisanes chaudes en hiver, apprendre à reconnaître les plantes qui les composent, constitue souvent une belle découverte pour les élèves.

4. Les temps de jeux libres : Plus encore que la récréation dans l'enceinte de l'école, les temps de jeux libre dans la nature représentent le temps de la créativité et de l'imaginaire. Cette séquence est particulièrement favorable à la coopération et à l'entraide. Lors des premières séances, les élèves ne savent souvent pas quoi faire : ils réclament des jeux, un ballon, demandent même parfois à rentrer en classe. Mais au bout de quelques séances, ils inventent leurs propres activités : certains deviennent experts en construction de cabane, d'autres préfèrent reproduire des activités pratiquées dans la cour ou en salle de motricité, beaucoup expérimentent ou explorent l'environnement à la recherche de petites bêtes. Le temps libre peut être proposé en début ou en fin de séance, selon l'organisation choisie et le degré d'excitation des élèves. Dans tous les cas, il éveille la curiosité, donne lieu à des observations ou à des questionnements qui débouchent sur de nouveaux apprentissages. Cela conduit souvent à une évolution de la posture de l'enseignant :

« Les laisser à l'initiative de leur activité est très porteur, spontané, il faut accepter de ne pas tout anticiper »

Nolwenn, enseignante TPS-PS-GS à l'école primaire de Lestonan

→ Après la sortie

1. Les consignes et rituels : Les élèves s'approprient rapidement les consignes de rangement du matériel et le retour en classe conserve une certaine routine. Avec l'éducateur, certains enseignants ont mis en place une inspection systématique des tiques, parfois sous forme de chanson pour que ce soit plus ludique. Les élèves apprennent ainsi les bons gestes à adopter et peuvent les transmettre à leurs familles sans inquiétude, pour profiter des joies du plein air.

2. le lien dedans/dehors : Dans plusieurs classes, des espaces ont été créés pour faire le lien entre le dedans et le dehors : une « table des saisons », une étagère dédiée à l'école dehors, permet de disposer des objets empruntés ou récoltés sur le site (que l'on peut rapporter la séance suivante), des observations, photos, croquis ou dessins...

3. le lien avec les familles : Dans certains établissements, un blog ou journal ont permis d'informer régulièrement les parents sur les activités réalisées lors des séances, rassurant ainsi les parents sur le suivi des apprentissages. Plusieurs enseignants indiquent également que les lieux de la classe dehors ont été réinvestis par les familles en dehors du temps scolaire, les enfants incitant les parents à sortir pour visiter le site et transmettant leur envie d'aller dehors !

→ En fin d'année

Un temps de restitution a souvent été organisé en fin d'année scolaire, pour faire découvrir aux parents et aux partenaires les travaux des élèves et mettre en valeur les apprentissages. Certains élèves ont préparé des infusions de plantes ou des gâteaux aux graines, à partir des connaissances acquises dans la nature. Ils ont présenté des reportages photos ou vidéo, des affiches, des réalisations artistiques ou plantations destinées à accueillir la biodiversité. Ce temps de bilan permet de maintenir la dynamique partenariale et de poursuivre le projet l'année suivante sur des bases solides.

3.2 / Les résultats constatés

Les retours des participants à l'appel à projets sont unanimes sur les atouts pédagogiques de la classe dehors. Même si les effets sont difficilement mesurables ou quantifiables, l'attitude des élèves s'améliore visiblement au fil des séances. Enseignants, comme les élèves expriment une grande satisfaction à l'issue de cette année d'expérimentation.

→ Pour les enseignants

1. Un accompagnement facilitant : la présence de l'éducateur facilite le démarrage du projet : habitué à gérer des groupes en extérieur, il transmet un bagage méthodologique et des contenus adaptés aux apprentissages à l'extérieur. Une relation de confiance s'installe, permettant à l'enseignant de se mettre ponctuellement en position d'observateur et de prendre du recul sur la manière dont les élèves vivent l'expérimentation. Il s'approprie des outils et techniques d'animation. Pour beaucoup d'entre eux, c'est « *un vrai plaisir de faire son métier dans ces conditions !* ». La majorité des enseignants confirment qu'ils ne se seraient pas lancés sans l'appui de l'association. Ils ont appris peu à peu à se faire confiance et à faire confiance aux élèves, en particulier sur les temps de jeux libres. Le contenu des séances a été très apprécié, permettant de faire le lien entre les activités de pleine nature et les thématiques abordées en classe. La participation de l'éducateur à la réunion de rentrée est également un atout pour expliquer la démarche aux parents et lever les craintes sur la sécurité des élèves et sur l'acquisition des compétences.

2. Un climat de classe apaisé : les activités de plein air encouragent les élèves à travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs. Les enseignants reconnaissent passer moins de temps à gérer les conflits, non seulement parce que ces derniers sont plus rares, mais aussi parce que les élèves apprennent à régler pacifiquement leurs différends. Ils demandent plus facilement l'aide d'un adulte en cas de désaccord. La plupart des élèves sont de meilleure humeur, plus détendus. Ils jouent ensemble et coopèrent davantage qu'en classe, apprennent à partager. Ils sont moins dans la compétition et ont moins tendance à laisser certains camarades de côté. Les espaces plus vastes que celui de la classe « dedans » facilitent le travail en petits groupes. Le rapport au temps est différent. Accepter un peu de flottement dans le programme de la sortie est parfois bénéfique : cela permet d'accueillir l'inattendu, de répondre de manière plus flexible aux observations des élèves et le bénéfice est réel.

« Nous voyons notamment évoluer les comportements de travail, l'investissement et l'autonomie. Les sorties révèlent une autre vision des élèves, que l'on peut observer autrement et sous un autre profil ».

Anne, enseignante en CP-CE1 à l'école Eugène Besnard de Plestan

3. Des liens plus évidents avec les programmes scolaires : La classe dehors permet aux élèves d'acquérir naturellement des connaissances et compétences complexes, en utilisant les éléments présents sur le site. Elle n'est pas une activité supplémentaire puisqu'elle s'intègre dans les programmes. Les enseignants constatent que certaines notions sont apprises plus facilement qu'en classe : mathématiques, géométrie, français, arts plastiques, musique... tout est possible dès lors que les liens entre les activités proposées et le travail en classe sont bien éta-

blis et que les thèmes abordés s'inscrivent dans la progression des élèves. Les notions mathématiques sont particulièrement adaptées à un apprentissage en mouvement : numération, grandeurs et mesures s'appréhendent plus facilement avec le corps et avec des techniques d'apprentissage partant du réel. Par exemple, mesurer la circonférence d'un arbre avec une corde, fabriquer un polygone à partir de brindilles, travailler sur les quantités, décomposer un nombre à partir de glands ou de châtaignes, observer la symétrie d'une feuille.... Lors des séquences au cours desquelles les élèves sont acteurs et peuvent expérimenter, se déplacer, manipuler, ils apprennent avec enthousiasme et persévérance et mémorisent plus facilement les notions essentielles. Ils prennent plaisir à apprendre sans avoir l'impression de travailler. De même, la capacité à s'exprimer s'améliore, à l'oral comme à l'écrit : elle s'appuie sur les éléments concrets et sur la nature qui entoure la classe.

Après cette année d'expérimentation avec l'éducateur à leurs côtés, les liens entre la classe dehors et les différentes thématiques des programmes scolaires paraissent plus explicites : explorer le monde du vivant, des objets et de la matière ; observer et décrire des phénomènes naturels ; mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ; enrichir le lexique en lien avec les découvertes ; agir, communiquer, comprendre à travers l'activité physique ; construire les premiers outils pour structurer sa pensée ; développer la motricité fine... Toutes ces compétences et bien d'autres encore, peuvent être acquises à l'extérieur.

« Être dehors donne la possibilité de les laisser découvrir tout seul, de découvrir leurs propres limites, notamment en motricité. On travaille plein de choses sans s'en rendre compte : oui les connaissances du vivant, mais aussi l'entraide, la coopération... »

Sylvie, enseignante de TPS-PS-MS à l'école L'Ecolibris à Augan

→ Pour les élèves

Le temps de classe dehors représente un moment privilégié pour les élèves qui ont le plus besoin de bouger. Il permet aux élèves moins scolaires de dévoiler des compétences que d'autres n'ont pas forcément et de se sentir valorisés. Chacun profite d'un espace plus large et moins bruyant, propice à une autre manière d'apprendre. Chaque séance permet d'allier des apprentissages de savoir, de savoir-faire et de savoir-être.

1. L'amélioration des apprentissages : La mise en mouvement, propre à l'apprentissage en plein air, répond à des besoins physiologiques et psychiques de l'enfant. Le dehors consolide, nourrit le travail en classe et inversement. À travers des expérimentations scientifiques, ludiques, sensorielles, cognitives, les élèves montrent une meilleure mémorisation des notions et des concepts, mais aussi des odeurs, des sons... Sortir de la classe et utiliser tout son corps pour expérimenter, manipuler, se tromper, comprendre, favorise l'intégration de notions abstraites et le développement de l'imaginaire. Les élèves améliorent leur conception du temps à travers l'observation de la nature au fil des saisons. Les temps libres font émerger des situations d'apprentissage à leurs propres initiatives. Par ces expériences, en contact direct avec le milieu naturel, ils apprennent de manière fluide, par eux-mêmes, sans avoir l'impression de travailler.

« Ils apprennent à faire face aux difficultés, à essayer différentes stratégies et à ne pas abandonner face à l'échec, ce qui renforce leur résilience et leur détermination. »

Solenne, enseignante de CM2 à l'école Charles Josselin de Trigavou

2. Le renforcement de la motivation : souvent, les personnalités se révèlent de façon différente en dehors de la classe. Les compétences mises en avant ne sont pas les mêmes, certains élèves se montrent beaucoup plus investis à l'extérieur. D'autres sont au contraire moins à l'aise dehors que dans le cadre de l'école. Mais tous bénéficient du soutien et de la cohésion du groupe-classe pour prendre confiance en eux. Les enfants sont globalement plus réceptifs, plus détendus et apprennent dans de meilleures conditions. Une enseignante de CP-CE1, dont les élèves étaient particulièrement dynamiques précise, que même le lendemain des sorties, sa classe était plus calme et plus réceptive.

3. La progression du langage et des facultés de communication : les élèves enrichissent leur vocabulaire et améliorent leur expression orale. Les enseignants soulignent une plus grande facilité des « petits parleurs » à s'exprimer, même devant le groupe. La communication entre les élèves est apaisée : ils sont confrontés à des situations dans lesquelles ils doivent prendre en compte les sentiments et les besoins des autres. Par exemple, lors d'activités de jeux de rôle, ils apprennent à se mettre à la place des autres et développent leur empathie. Ils sont plus apaisés, solidaires, et l'ambiance de la classe joue grandement sur les apprentissages.

« Les élèves apprennent à partager des idées à se répartir les tâches et à collaborer efficacement. Cela renforce leur capacité à travailler en équipe, une compétence cruciale pour leur vie future ».

Retour des écoles du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude

4. L'éveil à l'autonomie et à la confiance : les enseignants constatent une véritable prise d'autonomie dès la 3^e séance. Sur les temps de jeux libres en particulier, les élèves montrent une certaine ingéniosité dans la construction de cabanes, la fabrication de cuisine nature, l'utilisation de boîtes à loupe ou de parapluies japonais. Ils savent utiliser seuls les clés d'identification des plantes et insectes. Ils se montrent curieux de tout, avides de connaissances sur leur environnement. Leurs capacités créatives semblent découplées et même les plus scolaires parviennent à faire jouer leur imaginaire. La classe dehors favorise l'épanouissement des élèves et déconstruit les éventuelles craintes par rapport à la nature.

« Chez les GS-CP, c'est la seule journée dans la semaine où tous les prénoms sont dans la case « je me sens bien ». C'est quelque chose qu'on peut mesurer au quotidien : les élèves sont moins centrés sur leurs petits bobos »

Chrystèle, enseignante de GS-CP à l'école Sainte-Anne de Plouhinec

→ Pour l'établissement

1. Les retours favorables des familles : L'accueil du projet par les familles est généralement enthousiaste. L'achat des équipements (bottes, bonnets, gants, écharpe, gourde d'eau, combinaisons) n'a pas posé de difficulté particulière, en dehors de quelques oublis. Les parents d'élèves mesurent assez facilement l'ambition et la portée du projet. Ceux qui ont accompagné une sortie ont même exprimé leur surprise en voyant les enfants collaborer et évoluer librement, en respectant naturellement les règles et leur camarades. D'autres ont relativisé la notion de « propreté ». Ces projets montrent aux familles qu'il est possible de sortir régulièrement avec les enfants, puisque « les supers maîtresses y arrivent avec une classe entière ! ». Plusieurs parents ont ainsi fait part de leur envie de sortir davantage hors temps scolaire et d'expérimenter de nouvelles activités avec leurs enfants. Beaucoup de familles fréquentent le site pendant

les week-ends : les enfants ont envie de montrer la classe dehors et de parler des activités pratiquées (construction de cabanes, aménagement de l'espace, plantations...). Certains parents ont par ailleurs volontiers participé à des chantiers participatifs de débroussaillage ou d'aménagement du site.

2. Des liens renforcés avec le territoire : Dans plus d'un cas sur deux, l'expérimentation a favorisé les liens entre l'établissement et la collectivité locale (élus et techniciens). Les agents des services techniques ont été mis ponctuellement à contribution, valorisant ainsi leurs métiers auprès des élèves. La classe dehors a été mise en avant dans les bulletins d'informations municipales. Elle a également permis des échanges sur d'autres projets de l'école ou de la municipalité : aménagement de carrés potagers ou d'espaces aromatiques dans la cour, plantations de haies avec les élèves... Les agents des bibliothèques municipales ou des services périscolaires ont parfois contribué au projet. Ainsi, à Plestan, l'accueil de loisirs a travaillé avec les enfants sur la création d'affiches sur la biodiversité, la médiathèque a investi dans un fonds documentaire sur la biodiversité et une exposition a été proposée aux habitants et aux écoles, créant du lien autour du projet et favorisant la continuité éducative.

Le partenariat entre le collège de Saint-Nicolas-du-Pelem et l'association locale des randonneurs a créé des liens intergénérationnels. Il a montré aux élèves les bienfaits de la marche en pleine nature et a favorisé les mobilités douces dans les pratiques quotidiennes. À Vannes, les élèves ont tissé des liens avec le monde agricole, grâce à une rencontre avec un éleveur de brebis : ils ont visité la bergerie et ont accompagné le troupeau lors d'une transhumance. L'école Jules Verne de Ploërmel a bénéficié d'une aide de la communauté de communes dans le cadre de son plan éducatif local, pour compléter les séances prévues dans l'appel à projet. Neuf séances ont pu être organisées auprès de chaque classe de l'école.

→ *Les points d'attention*

1. Trouver un lieu adapté pour la classe dehors s'est avéré problématique pour deux établissements participant à l'expérimentation, qui ne disposaient d'aucun lieu public exploitable à moins de 20 min à pied. Des espaces privés, ouverts ou non au public, peuvent être exceptionnellement mobilisés après signature d'une convention d'occupation. La mise à disposition de conventions-types avec les municipalités ou les propriétaires privés, permettrait de sécuriser l'accès de tous les enfants à des milieux naturels de qualité. En effet, 90% des forêts bretonnes sont privées et certains propriétaires se montrent réticents à ouvrir leurs terrains à des groupes scolaires.

2. Rechercher du soutien : Les séances en autonomie demandent davantage de préparation que les journées en classe. Si certaines activités faites habituellement en classe peuvent être transposées telles qu'elles à l'extérieur, il est souvent nécessaire de réfléchir autrement les temps d'apprentissage, de trouver de nouvelles ressources et approches pédagogiques mieux adaptées au-dehors. L'environnement étant différent, il faut parvenir à capter l'attention des élèves, qui peuvent se montrer plus distraits et être tentés de bouger davantage. Il ne faut donc pas prévoir un programme trop ambitieux, apprendre à lâcher prise et à rebondir sur les questionnements et observations spontanées des élèves. Les séquences pédagogiques doivent être pensées en articulant temps de classe dehors et temps de classe dedans, ce qui nécessite des ajustements réguliers.

« Ah oui c'est vrai, on est mardi, tu pars en balade ! » Le regard porté par les collègues ou les chefs d'établissement est généralement bienveillant, voire admiratif. Cependant, trois enseignants confient qu'ils se sont sentis quelque peu mal à l'aise face aux remarques des collègues. Une enseignante, seule dans l'établissement à pratiquer la classe dehors, dit s'être sentie isolée et doute de poursuivre l'année prochaine dans les mêmes circonstances. Se lancer à plusieurs au sein d'un même établissement permet de se soutenir et de rester motivé.

« Accepter que les élèves ne restent pas assis et que tous ne s'impliquent pas de la même manière nécessite de modifier sa posture, mais voir qu'ils apprennent avec autant de plaisir permet de déculpabiliser »

Sylvaine, enseignante GS et directrice de l'école de Lestonan

3. La durée de l'accompagnement : l'accompagnement de l'éducateur-nature sur toute une année scolaire a été salué par les enseignants comme une aide précieuse au démarrage du dispositif. Cependant, près des deux tiers des enseignants estiment avoir besoin d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences. En effet, cinq séances sur une année scolaire n'ont pas permis d'acquérir les savoirs et techniques nécessaires pour se sentir véritablement à l'aise. Cette première année a permis d'explorer un cycle complet de saisons avec l'éducateur et de coconstruire quelques séances. Une seconde année, au cours de laquelle l'éducateur se positionnerait davantage en observateur et en conseiller, permettrait d'ancrer la démarche et d'apporter un bagage de connaissances naturalistes essentiel à la pratique de la classe dehors.

Pour certains enseignants, il reste difficile de laisser aux élèves l'espace de liberté nécessaire au développement de l'apprentissage en autonomie. La surveillance et la peur de l'accident restent des sujets de préoccupation majeurs en extérieur. L'expérience de l'éducateur permet de relativiser le danger, en conciliant les enjeux de sécurité et l'apprentissage de la gestion du risque, en encadrant la liberté plutôt qu'en interdisant certains comportements (ex: « Oui, tu peux jouer avec ce bâton, mais en faisant attention à tes camarades et en laissant toujours un bout traîner par terre », « Oui, tu peux escalader ce talus, mais seulement lorsqu'un adulte est à proximité et peut te donner la main pour redescendre »)

4. L'engagement des parents : Dans certains établissements, il a été difficile de trouver des accompagnateurs volontaires, en particulier en fin d'année. C'est pourquoi il semble important de communiquer régulièrement et positivement auprès des familles, tout au long de l'année. Par ailleurs, les parents ne sont pas tous en capacité d'animer des ateliers. Leur rôle est de contribuer à l'encadrement des sorties et à la sécurité des élèves, mais pas d'encadrer seul un groupe, même restreint, ou une activité. Certains parents d'élèves ont eu du mal à se positionner avec les enfants, se montrant fébriles face aux dangers supposés. C'est pourquoi l'école de Sainte-Anne à Plouhinec envisage de proposer un temps de formation sur le rôle et la posture des accompagnateurs. L'école Duguesclin à Fougères a également instauré une « Charte de l'accompagnant », pour préciser le rôle des parents et les consignes à respecter.

5. La concentration des élèves et la discipline : Les élèves sont soumis à davantage de distractions hors de la classe : un papillon qui passe, un oiseau qui chante, des feuilles qui volent au vent... Ils ont tendance à s'intéresser à tout ce qui bouge autour d'eux.. Mais la concentration s'accroît peu à peu. Dans certaines classes, deux ou trois élèves perturbaient systématiquement les séances en se montrant agités et bruyants, ce qui rendait difficile le passage des consignes. Les enseignants regrettent le besoin de « faire la police, avec les mêmes qu'en

classe ». Dans la majorité des cas, ces comportements se sont améliorés au fil des séances, mais quelques rares élèves ont nécessité un accompagnement adapté tout au long de l'année.

6. La météo reste un frein aux sorties d'automne et d'hiver. En cas de vigilance jaune météo vent fort ou de pluies diluviennes, il est bien évidemment indispensable de reporter la séance.

Lorsque la météo était mauvaise, certains parents ont exprimé des craintes sur les conséquences des sorties nature sur la santé de leurs enfants. Le sujet de l'équipement adapté à la météo a également concerné des parents et accompagnants. Rarement, mais cela mérite toutefois d'être souligné, il a été nécessaire d'adapter certains ateliers au froid pour rester en mouvement, ou il a fallu prévoir se changer intégralement après une sortie sous une forte pluie. Si quelques sorties ont du être écourtées ou reportées, le nombre de séances reportées ou annulées pour cause de mauvais temps reste toutefois très faible sur l'année scolaire.

De manière générale ; il est important pour les enseignants de s'autoriser à reporter ou écourter les séances lorsque la météo est trop mauvaise.

7. Droit à l'image et plateforme d'échanges : Les parents peuvent être sollicités plusieurs fois dans l'année au sujet du droit à l'image : il faut en effet obtenir une autorisation par projet.

Un formulaire est proposé par l'Éducation nationale .

3.3 / Les spécificités du collège

Huit classes de collèges dans 6 établissements, soit 216 collégiennes et collégiens ont participé à cet appel à projet.

Ce sont le plus souvent des classes de 6^e qui ont été ciblées dans le cadre de cette expérimentation. En effet, le projet contribue à faciliter la transition entre l'école primaire et le collège et à créer des liens entre les élèves, qui peuvent perdurer sur toute la durée de la scolarité. Mais l'expérimentation montre également des bénéfices auprès des élèves de 5^e et 4^e et des classes spécifiques. En effet, il semble que l'intégration des primo arrivants des classes de 5^e ou 4^e soit facilitée par le dispositif, qui renforce le collectif.

→ *L'organisation des emplois du temps*

La mise en place d'un projet de classe dehors au collège nécessite, plus encore qu'en primaire, une anticipation très en amont. Toute sortie sur une demi-journée implique en effet une coordination entre deux voire trois enseignants. Il est donc essentiel d'impliquer non seulement les enseignants intéressés, mais également les équipes administratives et de direction, pour que les emplois du temps soient compatibles avec le principe et la fréquence des sorties. Sur les six projets en collèges, cinq remontent des difficultés d'organisation, qui nécessitent d'empiéter sur les heures des collègues ou de faire courir les élèves en fin de séance pour ne pas être en retard au cours suivant. Seul le collège Beaumont à Redon avait, dès la rentrée scolaire, aménagé les emplois du temps pour réserver à chaque classe du dispositif cinq créneaux de trois heures consécutives. La Principale du collège s'est fortement mobilisée aux côtés des 11 enseignants impliqués. Plusieurs réunions ont préparé le projet avant les congés d'été.

Aucune classe de collège n'est sortie sur un rythme hebdomadaire. Le nombre de séance a varié de 5 à 10 sur l'année et la durée hors les murs s'échelonnait de 3h à une journée complète. Les équipes éducatives sont engagés dans de nombreux projets sur des thématiques différentes avec parfois une difficulté à trouver un fil conducteur entre-eux. Recentrer les projets d'une année sur le thème des bienfaits de la nature sur la santé et sur l'accueil de la biodiversité au collège par exemple, permettrait l'émergence de connexions positives et fédératrices entre les élèves et équipes éducatives.

→ *L'insertion des séances dans les programmes scolaires*

Les notions de développement durable, de transition écologique et de santé-environnement sont présentes dans les programmes scolaires des cycles 3 et 4. Cette expérimentation de classe dehors, qui développe des compétences à la fois transversales et disciplinaires, a mobilisé un panel d'enseignants de différentes matières : science et vie de la terre, français, mathématique, histoire et géographie, anglais, arts plastiques, éducation physique et sportive, mais également des enseignants spécialisés, des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), des infirmières scolaires.

L'éducation physique et sportive se prête bien évidemment aux activités de nature, favorisant le mouvement, la coopération et le contact avec le milieu naturel.

En SVT, les séances ont permis d'aborder de nombreuses notions relatives aux êtres vivants dans leur environnement, de réaliser des observations de la faune et de la flore locale, d'étudier les besoins vitaux des organismes et leurs milieux, ainsi que les interactions entre les activités humaines et l'environnement. Elles ont aussi été l'occasion de faire le lien entre nature et santé, d'aborder le fonctionnement du cerveau et les perturbations du système nerveux.

En français, les élèves ont mobilisé de nombreuses compétences autour de l'écriture et du langage : exploiter les principales fonctions de l'écrit, adopter des stratégies et des procédures d'écriture efficaces, connaître les différences entre l'oral et l'écrit, consolider l'orthographe lexicale et la grammaire. Certains ont travaillé sur le conte ou la poésie, et tous ont mobilisé des compétences en terme de participation constructive aux échanges oraux et d'exploitation des ressources expressives de la parole.

En mathématiques, les enseignements ont porté sur les mesures, avec la technique de la croix du bûcheron par exemple ou sur les figures fractales.

En géographie, les élèves ont travaillé sur les paysages, les échelles, notamment de temps géologiques et biologiques. Ils ont abordé les conséquences de l'urbanisation et les impacts des activités humaines, la mobilité, mais aussi, le cycle de l'eau et les enjeux de la ressource en eau. La présence de lavoirs et du patrimoine bâti permet de relier le projet au territoire, à son histoire et à sa culture. L'art trouve également toute sa place dans les projets, notamment avec la pratique du land art ou la création d'objets en argile ou en osier tressé.

Le programme d'éducation morale et civique des cycles 3 et 4 fait référence à la citoyenneté, à la formation de citoyens éclairés, engagés et conscients des enjeux de société. La classe dehors permet aux collégiens de s'approprier la notion d'écocitoyenneté et de s'interroger sur les moyens d'agir à l'échelle d'un élève. Les séances ont été l'occasion d'organiser des débats, de développer des relations constructives et de renforcer l'écoute et la conscience de soi.

« Lors des bilans oraux réalisés en fin d'ateliers les jeunes ne se limitent plus à dire « j'aime » ou « j'aime pas ». Ils développent une argumentation à l'oral et dans les carnets de bord. Ils acceptent peu à peu d'apprendre autrement, de lâcher prise : par exemple, écouter en fermant les yeux. »

Séverine, enseignante référente ULIS au collège Jean-Marie Le Bris à Douarnenez

→ **L'adaptation aux besoins des élèves**

Les profils des élèves sont particulièrement diversifiés en début de collège. Certains ne sont pas à l'aise dans un cadre extérieur paraissant moins structuré et disent ouvertement préférer être en classe. La timidité et le manque de confiance en soi de certains, l'agitation ou le manque de motivation chez d'autres ont nécessité des ajustements permanents.

Au début de l'adolescence, il est difficile de se dévoiler. Les élèves se montrent particulièrement attachés à leur image. La tenue vestimentaire a été un sujet commun à l'ensemble des projets : les élèves se montraient réticents à quitter leurs baskets et leurs sweats à la mode pour enfiler des bottes ou chaussures de terrain et des vêtements chauds ou adaptés à la pluie. Outre des messages aux familles les enjoignant à équiper les élèves, le Principal du collège Jean-Jaurès à Saint-Nicolas-du-Pélem est intervenu au départ d'une sortie pour rappeler le caractère non négociable de la tenue. La gestion logistique est devenue plus fluide par la suite, grâce à cette intervention.

La fatigue des collégiens ressort dans la plupart des bilans. Les horaires des transports scolaires, qui imposent une heure de lever matinal, et souvent les écrans qui incitent à un coucher tardif expliquent en partie cet état. Les séances de classe dehors sont l'occasion d'aborder le thème de l'hygiène de vie et de la santé : besoins du corps humain, sommeil, alimentation, activité physique... Les déplacements à pied ont entraîné quelques plaintes lors des premières séances, mais la quasi-totalité des élèves déclare avoir pris plaisir à être dehors, avoir apprécié le rapprochement avec la nature et reconnaît que le projet a été bénéfique pour leur santé et leur bien-être.

Les enseignants témoignent que le projet a permis d'estomper certaines difficultés relationnelles : les élèves se sont montrés plus solidaires, plus tolérants. La cohésion des groupes s'est améliorée, peu de conflits ont été relevés pendant les temps libres : les collégiens ont apprécié les échanges en petits groupe et l'espace disponible, qui leur donnait un sentiment de liberté. La relation à l'adulte a également évolué, avec des rapports de confiance visibles : marcher en forêt avec l'enseignant, le voir enfiler des bottes ou grimper aux arbres change le regard des élèves. Certains blocages ont pu être surmontés : les élèves montraient également moins d'appréhension à prendre la parole devant les autres et gagnaient en confiance en eux. Dans certains projets comportant des chantiers participatifs (plantation d'arbre, réouverture d'un chemin...), les élèves se sont montrés particulièrement dynamiques et motivés. Les enseignants soulignent leur satisfaction à les voir s'impliquer dans des projets qui faisaient sens pour eux.

« Les chantiers nature ont été très bénéfiques, notamment pour une classe de quatrième avec laquelle il est difficile d'évoluer en classe entière. Les enfants se sont tous montrés impliqués, efficaces et heureux de travailler ensemble. »

Léa, professeure de français au collège Miche Lotte, Belle-Ile-En-Mer.

→ *Les dispositifs adaptés : ULIS, SEGPA*

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) s'adressent aux élèves porteurs de handicaps physiques ou psychiques. Elles sont présentes de l'école primaire au lycée et permettent aux élèves de disposer d'un accompagnement spécialisé dans les matières où ils sont en difficulté.

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ne sont accessibles qu'au collège. Elles représentent une classe à part entière, de 16 élèves maximum, qui suivent les mêmes programmes scolaires que les sections générales mais avec des adaptations pédagogiques et des apports pratiques liés au monde professionnel.

Les difficultés rencontrées par ces élèves sont très variables. Le projet doit donc s'adapter à chaque membre du groupe. Les élèves relevant de ces dispositifs, souvent en échec ou en difficulté scolaire, souffrent de dévalorisation auprès des autres élèves de l'établissement. Le projet leur a permis de souffler hors de l'établissement, de se livrer et de mettre des mots sur leurs ressentis. L'expression de leur sentiment de mal-être les a libérés de certaines émotions négatives et le projet a renforcé leur confiance en eux. Chacun a trouvé sa place, en fonction de ses points forts et de ses faiblesses, et s'est adapté aux fragilités et aux besoins des autres. Selon les enseignants, ils ont réussi à créer une bonne cohésion au sein de leur groupe et ont montré de l'entraide et de la coopération. Leur capacité de concentration s'est globalement développée au fil des séances, ils ont réussi à dépasser certaines appréhensions. Certains se sont sentis valorisés par les connaissances acquises sur leur environnement et ont exprimé l'envie de faire connaître à leur entourage les richesses qu'ils ont découvertes sur leur territoire.

4/ FOCUS : LA PLUS-VALUE DE L'APPROCHE SANTÉ

Cet appel à projet n'avait pas pour ambition d'objectiver scientifiquement, ni de façon statistiquement représentative, les bénéfices sur la santé. Le choix des organisateurs d'orienter les projets vers une approche santé a parfois suscité des interrogations pour les enseignants et les éducateurs. En effet, si la santé-environnement tend à devenir un sujet majeur en éducation à l'environnement, elle reste relativement peu abordée dans le cadre des animations nature, orientées plutôt sur la culture scientifique et naturaliste et sur les approches ludiques et artistiques. L'appel à projet a constitué une opportunité pour les acteurs associatifs, de développer de nouveaux parcours pédagogiques et de travailler avec des professionnels de santé : infirmière scolaire, ostéopathe, orthophoniste, psychomotricienne. Ces intervenants ont pu à la fois observer le comportement des enfants et transmettre leurs connaissances sur le fonctionnement du corps humain, les besoins fondamentaux, l'alimentation et le bien-être.

Les actions mises en place dans les établissements ont été l'occasion d'évoquer :

- **La santé physique et physiologique** : être bien dans son corps, connaître ses besoins quotidiens, alimentation, activité physique, hygiène corporelle, etc ;

- **La santé psychique** : être bien dans sa tête et dans son cœur, écouter ses émotions, développer ses compétences psychosociales, etc ;
- **La santé environnementale** : être bien dans son environnement, repérer les polluants du quotidien, prendre soin de l'environnement, etc.

4.1 / Les impacts sur la santé physique

Des capacités physiques et une motricité renforcées : lever les pieds pour éviter les racines, arpenter un terrain instable, maîtriser son élan dans une pente, escalader un talus et le redescendre sans glisser, se faufiler entre les troncs, grimper à un arbre ou se suspendre à une branche... autant d'actions que certains enfants n'avaient pas l'habitude de réaliser. Grâce à l'exploration de la nature, ils ont appris à connaître leurs limites et parfois à les contourner, en mettant en place des stratégies adaptées. Tous ont largement développé leurs capacités physiques, en particulier leur endurance et leur équilibre. Pour certains d'entre eux, il s'agissait simplement de développer l'habitude de sortir en extérieur.

Dans le cadre de cette approche santé, les enseignants et éducateurs ont unanimement constaté un développement physique et une amélioration sensible de la souplesse et de la mobilité. La durée des trajets se réduit au fil des séances.

A Vannes, des élèves de CM2 ont suivi une transhumance et ont marché plus de 7 km à côté du berger et de son troupeau.

La motricité fine s'améliore également grâce aux manipulations, aux ateliers de création et aux observations d'insectes nécessitant une manipulation délicate.

Une meilleure connaissance de soi et de ses besoins fondamentaux : les élèves prennent davantage conscience de leur corps et se montrent plus à l'aise dans leur environnement. Des exercices pédagogiques autour de la respiration, de la cohérence cardiaque, des séances d'auto-massage et autres expériences d'écoute de son cœur ont permis de mettre l'accent sur l'importance d'activité physique et de la respiration pour le bon fonctionnement du cerveau.

L'approche santé a aussi amené les élèves à s'interroger sur leurs habitudes de vie. A travers l'étude du vivant, ils ont appréhendé les besoins fondamentaux du corps humain, qui doivent s'adapter à l'âge des enfants : le sommeil et ses différentes phases, l'alimentation et la nutrition, l'hygiène corporelle, l'activité physique et le sport.

Les adultes ont décelé une forte exposition aux écrans dès le plus jeune âge: Dès l'école primaire, certains enfants possèdent déjà un téléphone portable et disposent d'une télévision dans leur chambre, ce qui entraîne parfois des durées d'exposition quotidiennes très élevées.

Plusieurs classes ont travaillé autour des cinq sens : Marcher avec un miroir sous le nez pour changer de regard, écouter les oiseaux ou le vent dans les feuilles, reconnaître un arbre uniquement par le toucher, mettre les mains dans la terre, déguster des tisanes et reconnaître les arômes. ces activités ont stimulé la curiosité et l'intérêt des élèves pour le monde qui les entoure. Le sens olfactif est rarement travaillé en classe et des exercices de reconnaissance des odeurs ont permis de rappeler quelques notions d'hygiène corporelle (se moucher par exemple).

Le système immunitaire : si les données issues de la recherche tendent à démontrer que le temps passé dehors accroît l'efficacité du système immunitaire, l'expérimentation n'a pas permis d'établir de données probantes sur le sujet, simplement un ressenti. Certains parents ont eu le sentiment que leur enfant a été moins malade pendant l'année scolaire et une enseignante dit s'être sentie moins exposée aux virus. Par ailleurs, il faut souligner qu'aucun cas d'allergie n'a été remonté malgré les expositions aux graminées, pollens, piqûres d'insectes....

4.2 / Les compétences psychosociales

Les enseignants mettent en avant les bienfaits de la classe dehors sur la compréhension et la gestion des émotions d'une part, et sur les relations inter-élèves d'autre part. Le développement de la conscience environnementale est également un résultat phare du projet.

→ Les compétences émotionnelles

Dans une large majorité des classes accompagnées, les élèves ont travaillé sur la **reconnaissance de leurs émotions** : en début et en fin de séance, ils étaient invités à définir et exprimer leurs ressentis, par l'intermédiaire de dessins, figurines, photo-langage. Dès le plus jeune âge, ils prennent peu à peu conscience de leurs émotions et parviennent à les identifier et à les exprimer de plus en plus précisément. En début d'année, des difficultés de langage peuvent freiner l'**expression des émotions**, mais peu à peu, avec la récurrence de l'exercice, les élèves parviennent à identifier et verbaliser assez finement leurs ressentis. Plusieurs enseignants constatent que la colère ou la tristesse étaient de moins en moins présentes au fil des séances.

« Certains enfants au début d'année, se positionnaient systématiquement sur la même émotion que le copain, mais cela a ensuite progressivement évolué. Le fait de répéter cela sous différentes formes, rituellement, à chaque séance permet aux enfants, dès la maternelle, d'exprimer leur ressenti personnel ».

Sandrine, enseignante de MS-GS à l'école des Chrysalides à St-Brandan

Les six grandes familles d'émotions (joie, surprise, tristesse, peur, dégoût, colère), ont été rapidement intégrées par l'ensemble des élèves, même ceux présentant des besoins ou des troubles particuliers (cas d'une élève autiste par exemple, qui a su exprimer son contentement dans les moments de classe dehors). En travaillant sous forme de jeux ou d'exercices simples, à la fois en classe et dehors, les enfants ont compris l'**impermanence des émotions** : Ils apprennent que l'émotion désagréable qu'ils ressentent à un instant T finira par passer, avec un peu de temps. Ils découvrent que certaines attitudes peuvent aider à la faire passer plus rapidement : quelques exercices de respiration ou de relaxation, un temps de prise de recul dans un endroit calme... Ils apprennent à mieux **gérer leurs émotions**, à s'autoréguler parfois avec un panel d'outils qu'ils adaptent en fonction de leurs propres besoins, ce qui renforce leur estime de soi.

Lors des tours de paroles en fin de séance, chacun est invité à partager son pire et son meilleur moment de la séance. Le fait de parvenir à mieux identifier ses propres émotions permet également de mieux comprendre celles des autres, et favorise les comportements pro-sociaux (Aider, partager, réconforter, coopérer, etc).

→ Les compétences cognitives

On définit par compétences cognitives la capacité à mobiliser ses savoirs et savoir-faire, à comprendre et synthétiser de nouvelles informations, à appliquer un raisonnement pour communiquer ou encore, à résoudre des problèmes et prendre des décisions.

Les expériences de pleine nature sont particulièrement intéressantes pour le développement des compétences cognitives. Elles privilégient les apprentissages à partir d'éléments concrets, de manipulations et expérimentations, qui favorisent la compréhension et la mémorisation. Elles permettent de développer la pensée créative, lors d'ateliers d'arts plastiques par exemple ou dans les moments de temps libres. Les temps de jeux libres, essentiels pour explorer, construire, créer, ont révélé l'ingéniosité des élèves pour déplacer des branches pour la construction d'une cabane, faire tenir un piquet pour délimiter une zone, créer une passerelle pour traverser une flaque... Ils favorisent la prise de décision et la résolution de problème et renforcent l'autonomie.

Le fait de se positionner dans un environnement plus large que la classe et de travailler davantage en petits groupes permet de tester ses connaissances, de faire du lien entre les apprentissages, de progresser dans le développement de la réflexion.

→ Les compétences sociales

La classe dehors s'est aussi révélée très favorable sur le climat de classe. Elle favorise la collaboration autour de projets communs. Pendant les ateliers, les élèves apprennent à partager leurs idées, à se répartir les tâches et à collaborer efficacement pour faire des choix responsables.

La construction de cabanes implique de choisir un emplacement, la taille de la structure, le transport des matériaux. Les élèves développent leur esprit critique et s'entraînent à argumenter, affirmer leur point de vue et à en débattre. Elle nécessite de coopérer avec les autres, d'interagir de façon constructive, en prenant en considération les capacités de chacun et les interactions dans le groupe.

Le partage du matériel d'observation (loupes, jumelles) oblige les élèves à attendre leur tour, à gérer leurs impulsions, à se confronter à l'attente et à la frustration.

La classe dehors facilite les échanges et l'ouverture à d'autres opinions. Les élèves apprennent à respecter la parole des uns et des autres, à écouter et à communiquer de manière efficace.

« Les travaux de groupe développent l'entraide et l'empathie chez les élèves. La cohésion de la classe est renforcée, on est tous ensemble dans le même bateau : tout le monde a froid ou chaud, on est sous la pluie, chacun doit aider ou encourager celui qui souffre plus que lui. »

Gaétan, enseignant de CE2 à l'école Jules Verne de Ploërmel

5 / FOCUS : LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOCITOYENNETÉ

L'immersion en pleine nature est forcément bien plus porteuse pour étudier l'environnement que les apprentissages dans l'enceinte de l'école. Elle développe la capacité d'émerveillement, et renoue les liens fondamentaux entre les individus et leur environnement. Bien connaître la nature est un préalable à l'envie de protéger l'environnement et aux actions de préservation.

5.1 / La connaissance du vivant

Les séances dans la nature démystifient de nombreuses craintes infondées, liées à la méconnaissance de l'environnement. Dans tous les groupes d'élèves, quelques enfants ont exprimé de la peur lors des premières séances : peur des petites bêtes ou des plus grosses, peur de se perdre, peur de s'intoxiquer en touchant certaines plantes ou champignons... Au fur et à mesure de l'avancement du projet, ils se sont familiarisés avec ce nouvel environnement et ont même appris à l'apprécier. Les petites bêtes, qui effraient au départ, sont parfois devenue des « amies » lorsqu'on a appris à les comprendre.

Les plus réservés s'éloignent progressivement de l'adulte et développent un intérêt grandissant en découvrant les propriétés de chaque être vivant. Lors des temps de jeux libres, ils étaient nombreux à réclamer les loupes, les jumelles et les boîtes d'observations, montrant une curiosité sans limite. Tous les sens en éveil, ils éprouvent le besoin d'observer, de toucher, d'écouter et de sentir le monde autour d'eux. Et très vite, ils s'approprient les clés de détermination et montrent une certaine fierté à les utiliser par eux-mêmes.

Leur rapport à la nature change : leurs capacités d'observations s'accroissent au fur et à mesure des séances. Ils remarquent souvent, sans que l'adulte n'intervienne, certaines espèces de plantes, d'insectes, alors qu'au début, ils avaient besoin d'être guidés dans leurs observations.

Même chez les plus petits, cette évolution s'exprime également en classe : ils osent davantage montrer leur curiosité et poser des questions. Par ailleurs, les lectures en lien avec les sorties nature ont donné un élan aux apprentis lecteurs, qui se montraient particulièrement intéressés par la classe dehors et par les connaissances en lien avec la biodiversité.

Les projets ont permis à certains élèves en difficulté de se révéler : ils ont montré une véritable appétence pour le sujet et pour les expériences de terrain. Certains sont devenus de véritables ambassadeurs de leur territoire auprès de leurs familles ou de leurs proches, valorisés par leurs connaissances sur la biodiversité, le patrimoine, la santé, le vivant.

Chez les collégiens, la capacité d'attention et l'intérêt des élèves a évolué : au collège Jean-Marie Le Bris à Douarnenez par exemple, certains élèves de 6^e ne voyaient pas l'intérêt d'observer. Ils trouvaient ça « ennuyant » et avaient du mal à rester silencieux. En fin d'année, ils ont montré une meilleure capacité d'observation et même sans avoir été sollicités, ils s'intéressaient aux différentes espèces croisées lors des séances et demandaient les loupes d'observation.

Dans certains projets, un lien a été établi entre la connaissance du vivant et la saisonnalité avec l'alimentation : la notion de fruits et légumes de saison sur les marchés, l'agriculture de proximité, le cycle de vie... Dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, les établissements ont travaillé sur l'identification des comportements favorables ou défavorables à la santé au quotidien et à l'environnement.

Le vocabulaire s'enrichit et les connexions entre les notions vues dehors et en classe se font plus facilement. Plusieurs éducateurs ont été surpris de les entendre ainsi nommer précisément des espèces observées plusieurs séances auparavant : « Viens, on va se cacher derrière les fougères », « On va boucher l'entrée avec du lierre », « Non c'est pas une mésange bleue, elle a la tête noire : c'est une charbonnière »...

5.2 / Le respect de l'environnement

Si la démarche de classe dehors apporte une meilleure connaissance du milieu naturel et de l'environnement de proximité, il apparaît qu'elle développe également une plus grande empathie envers la nature.

Les élèves comprennent l'importance de chaque être vivant dans l'équilibre de l'écosystème. Quelques élèves qui avaient pour réflexe d'écraser les petites bêtes lors des premières séances ont rapidement fait preuve de respect envers les plantes et les animaux et ont compris la notion de vivant au cours de l'année. Un lien émotionnel se développe, qui fait naître des citoyens plus respectueux et engagés.

Sur certains sites relativement fréquentés, les élèves ont été choqués par la pollution et les mauvais comportements envers la nature. Ils ont décidé de prendre un sac poubelle avec eux lors des séances pour faire le ménage dans leur classe du dehors en ramassant les déchets laissés par d'autres usagers.

Le suivi des projets dans les familles a permis d'observer globalement une importante prise de conscience de l'importance de la nature transmise au travers de l'enfant, et même parfois un changement de posture dans certaines familles : elles viennent à vélo à l'école, s'engagent activement pour la classe dehors en s'informant sur la biodiversité locale, cherchent des idées d'activités, etc.

Le « besoin de nature » se révèle également par les frustrations remontées par les élèves en cas d'annulation des sorties.

L'éveil à la nature incite à prendre soin de son environnement naturel de proximité. En s'inscrivant comme dans le cas présent dans une dynamique « One Health – une seule santé », les enfants sont invités à penser la santé à l'interface entre celle des animaux, de l'humain et de leur environnement. Cette manière d'aborder la santé favorise les comportements respectueux des enjeux environnementaux, mais également des enjeux de santé.

« Ce projet incarne parfaitement ce que nous voulons développer au collège : une pédagogie active, ancrée dans le territoire, qui fait sens pour les élèves et favorise leur bien-être ».

Vincent, principal du collège Jean Jaurès à Saint-Nicolas-du-Pélem

6 / CHIFFRES CLÉ ET PROJETS POUR LA SUITE

6.1 / Quelques chiffres

Cet appel à projet a mobilisé une enveloppe budgétaire de 115 000 € pour les partenaires financiers (75 000 € de l'ARS et 40 000 € de la DREAL)

L'expérimentation a permis d'accompagner des élèves issus de 37 établissements de la région académique Bretagne (92 classes) répartis sur les quatre départements bretons, aussi bien en milieu urbain ou périurbain que rural ou littoral.

Le coût par classe s'est élevé à environ 1 500 € en moyenne pour l'accompagnement. Il varie notamment en fonction du nombre de séances faisant intervenir l'éducateur et du temps de préparation, du nombre de classes engagées au sein de l'établissement, de la proximité géographique de l'association.

Le petit matériel était le plus souvent prêté par l'association.

Près de 2000 élèves ont bénéficié du dispositif, soit une moyenne de 50 € environ par élèves.

Au vu des résultats, il apparaît qu'un minimum de 8 à 12 séances serait nécessaire pour une mise en route sereine du dispositif. L'appel à projet imposait un minimum de cinq séances, la plupart des classes sont allées bien au-delà. Un accompagnement sur 2 ans semblerait plus profitable, puisque plus d'un tiers des enseignants s'interrogent en fin d'année sur leur capacité à poursuivre la classe dehors en autonomie.

« Je continuerai à faire classe dehors l'année prochaine, sans aucun doute. C'est un temps hors classe apprécié de tous (élèves et adultes) qui permet de découvrir et d'apprendre différemment. La classe dehors est devenue complémentaire de la classe dedans ».

Élodie, enseignante de GS-CP à l'École Notre Dame de Pontmain – Javené

6.2 / Les suites et les projets connexes

Dans certains établissements dans lesquels certaines classes étaient accompagnées mais d'autres non, le projet a donné envie à d'autres enseignants d'initier cette démarche. Les classes non accompagnées par le dispositif sont globalement sorties davantage, soit avec l'association accompagnatrice soit dans le cadre d'autres projets.

Deux enseignants ne souhaitent pas continuer, un autre change d'activité. Mais une très grande majorité souhaite poursuivre la démarche de classe dehors.

Pour le parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude, cette expérimentation a été révélatrice : sur l'année scolaire 2025-2026, il s'est fixé comme objectif d'accompagner 47 classes du territoire du Parc, soit environ 1 200 élèves, dans la découverte et la pratique de la classe dehors. Le projet s'intitule « Osez l'école dehors », un programme phare et pérenne du volet « éducation » du syndicat du parc, visant à inscrire durablement l'école du dehors dans les pratiques pédagogiques locales.

Plusieurs écoles disposaient déjà d'une aire éducative. Elles ont profité de cet appel à projet pour accompagner dans une modalité pédagogique d'enseignement dehors d'autres classes, non incluses dans le dispositif d'aire éducative, en particulier les plus jeunes (avant le CE2).

Six établissements envisagent de leur côté la création d'une aire éducative, en complément du dispositif de classe dehors qu'ils souhaitent poursuivre. Ces deux dispositifs permettront de sensibiliser toutes les classes de primaire par des projets d'éducation à et dans la nature.

Des projets de végétalisation de cours et d'aménagement d'espaces verts ou espaces plantés à proximité de l'école ont émergé lors de cette expérimentation, afin de travailler plus régulièrement dehors sur des temps plus courts et sans accompagnement extérieur.

Une enseignante envisage d'organiser deux nuitées dans la classe dehors l'année prochaine et une autre souhaite organiser une classe verte.

Plusieurs établissements souhaitent développer des liens plus étroits avec les services périscolaires.

Les associations partenaires du dispositif ont développé des outils et contenus sur la thématique de la santé pour les publics primaires et collège. Elles souhaitent capitaliser les ressources créées et développer de nouvelles animations.

« Faire classe dehors, ce n'est pas si compliqué. Il faut juste faire les choses par étapes et prendre son temps pour installer les séances. Les collègues me posent beaucoup de questions, je crois qu'ils ont envie d'essayer. »

Anne, enseignante de CP-CE1 à l'école de Plestan.

D'autres projets ont également vu le jour en Bretagne et ont donné lieu à la production d'outils pratiques. Par exemple, l'indice de bien-être pour décrire les effets positifs ressentis lors de la classe dehors, utilisé dans le cadre d'un projet porté par Eaux et Rivières de Bretagne.

La communauté « Comment la nature nous fait du bien », animée par le REEB et Promotion Santé Bretagne (PSB) a vocation à faire du lien entre les éducateurs et enseignants investis dans la classe dehors, à partager des outils et des expériences. Avec le rapport « Comment la nature nous fait du bien », elle propose des clés de compréhension, des outils et des exemples d'activités pédagogiques pour permettre aux enseignants de réaliser leur propre projet.

Les fiches pédagogiques produites dans le cadre de la présente expérimentation seront annexées au rapport et mises à la disposition de la communauté.

CONCLUSION

La connaissance de la nature, de même que l'équilibre physique et mental, sont des enjeux fondamentaux à l'heure où nos sociétés sont confrontées à des aléas climatiques de plus en plus violents et à des incertitudes géopolitiques. Pour être en mesure de faire face à ces insécurités croissantes, nos enfants gagneraient à grandir davantage en lien avec leur environnement et à vivre des expériences favorisant le bien vivre ensemble.

Après la deuxième édition des Rencontres internationales de la classe dehors à Marseille du 14 au 17 mai 2025, 15 parlementaires ont signé une tribune dans Le Monde pour appeler à systématiser des sessions de classe dehors, partout sur le territoire. Une proposition de loi visant à reconnaître l'éducation au dehors et en contact avec la nature et à réaffirmer la place de la transition écologique à l'école a été déposée. Plus d'une centaine de parlementaires soutiennent aujourd'hui cette proposition portée par Graziella Melchior, députée du Finistère, Jérémie Iordanoff, député de l'Isère et Florence Hérouin Léautey, députée de Seine-Maritime.

Fort de son succès, il apparaît important de faire perdurer ce dispositif pour une éducation à et dans la nature. Le renouvellement prochain de la charte régionale et partenariale pour l'éducation à l'environnement sera l'occasion de réinscrire cet enjeu pour la Bretagne.

REMERCIEMENTS

La DREAL Bretagne, l'agence régionale de santé Bretagne et la région académique Bretagne remercient les porteurs de projets, grâce auxquels plus de 2000 élèves et les membres des équipes éducatives ont pu expérimenter une autre façon d'enseigner, plus proche de la nature et de ses bienfaits.

Elle remercie également chaleureusement le REEB, les animateurs et les enseignants qui ont participé à cette expérimentation, ainsi que tous les jeunes qui se sont prêtés à cet exercice. Elle espère que les enseignants accompagnés poursuivront leur expérience de classe dehors et que d'autres, nombreux, se lanceront dans la démarche.

ANNEXES

1. Références bibliographiques

- « *Emmenez les enfants dehors !* » - Crystèle Ferjou, Moina Fauchier-Delavigne, ed. Robert Laffont, 2020
- « *Il était une fois... La classe dehors !* » - Crystèle Ferjou, ed. Hachette éducation, 2022
- « *Les enfants des bois* » - S. Wauquiez, ed. Book on Demand, 2008
- « *L'école à ciel ouvert* » - S.Wauquiez et Nathalie Barras, ed Salamandre, 2019
- « *Perdus sans la nature* » - Fr. Cardinal, ed Québec Amérique, 2010;
- « *Besoin de nature* » - L. Espinassous, ed. Hesse, 2014;
- « *L'éducation à l'environnement : l'affaire de tous ?* » - D. Cottereau, ed Broché, 2014
- « *Le souci de la nature, apprendre, inventer, gouverner* » - Cynthia Fleury et Anne Caroline Prévot – CNRS, 2017
- « *L'enfant dans la nature : Pour une révolution verte de l'éducation* » - M. Fauchier-Delavigne, M. Chereau », ed. Fayard, 2019
- « *Faire classe dehors - Maternelle et élémentaire* » - A. Ribeaud, ed. École vivante, 2022
- « *Natura : pourquoi la nature nous soigne et nous rend plus heureux* » - Pascale D'Erm – ed. Les liens qui libèrent - 2019
- « *Dehors, j'apprends* » - Christine Partoune, ed Edi Pro, 2020
- « *La petite enfance au prisme de la nature* » – Gillian Cante, spirale n°102, 2022

2. Liens utiles

- Référentiel de compétences : Repères de progression en EDD du cycle 1 au lycée <https://eduscol.education.fr/document/52578/download?attachment>
- <https://www.reseau-canope.fr/faire-classe-dehors/les-essentiels-pour-faire-classe-dehors/presentation.html>
- http://www.reeb.asso.fr/spip.php?page=article&id_article=843
- <https://frene.org/>
- <https://www.cahiers-pedagogiques.com/pour-un-retour-en-classe-dehors/>
- <https://www.vousnousils.fr/2020/05/28/ecole-en-plein-air-une-solution-pour-accueillir-plus-deleves-632077>
- <https://tousdehors.be> et <https://enseignerdehors.ca/>
- https://www.researchgate.net/publication/332175519_De_quelles_preuves_scientifiques_disposons-nous_concernant_les_effets_des_forets_et_des_arbres_sur_la_sante_et_le_bien-etre_humains
- <https://padlet.com/grainepoitoucharentes/ressources-classe-dehors-cycle-1-ann-e-2020-ad3f4xpsrnz4u909> ; <https://www.graine-bourgogne-franche-comte.fr/production-collectives/>
- <https://yakamedia.cemea.asso.fr/>
- https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-07/13_guide_sorties_nature.pdf
- Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN) : <https://www.fcpn.org/>

Mesures de prévention vis à vis des espèces potentiellement à risque :

dans tous les cas le port de vêtements longs est une mesure de prévention essentielle :

- Tiques : <https://www.bretagne.ars.sante.fr/les-tiques-et-la-maladie-de-lyme-0?parent=15454>
- Moustique tigre : <https://www.bretagne.ars.sante.fr/la-lutte-antivectorielle-et-les-moustiques-tigres?parent=14903>
- Autres espèces (chenilles urticantes notamment) : <https://www.bretagne.ars.sante.fr/especes-nuisibles-rencontrees-en-bretagne-et-susceptibles-detre-dangereuses-pour-la-sante>



Journée physique
4 juin 2025 - Rostrenen

Appel à projet 2024
Promouvoir la santé et le bien-être des élèves

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé Bretagne

RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

avec la contribution du
RESEAU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DE BRETAGNE

DREAL Bretagne

Août 2025

Crédits : REEB